

#### SOMMAIRE

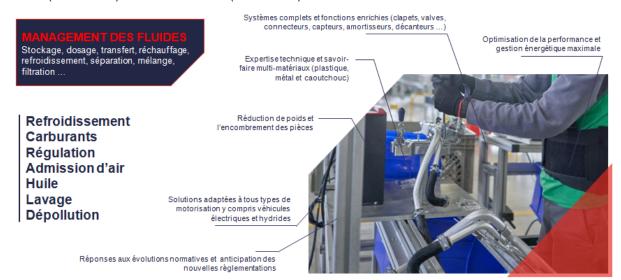
Profil du Groupe	2
Le modèle d'affaires du Groupe	6
Les principaux risques et enjeux extra-financiers liés à l'activité du Groupe	
Méthodologie d'analyse des données	ε
Informations sociales	ε
Informations environnementales	11
Informations sociétales	15
Éthique des affaires	15

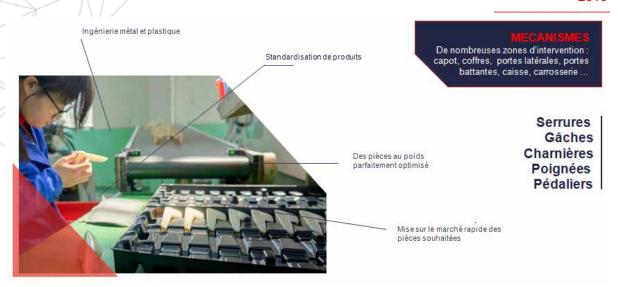
La Société est tenue, conformément à l'article R.225-105 du Code de commerce et son décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, de produire une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) sur le périmètre Groupe. Cette déclaration fait l'objet d'une vérification obligatoire par un organisme tiers indépendant.

### PROFIL DU GROUPE

#### Un équipementier mondial de rang 1

Le Groupe est un équipementier-systémier pour l'industrie automobile et poids lourd spécialiste du management des fluides (86 % du CA) et des mécanismes (14 % du CA).



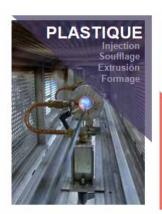


Prioritairement dédié à un marché homogène d'une douzaine de clients mondiaux stratégiques, le Groupe conçoit, développe et distribue des produits et systèmes performants, avec un savoir-faire industriel et technologique de premier plan dans la maîtrise de l'application et de la transformation des matériaux et l'intégration mécatronique.



UN MARCHÉ HOMOGÈNE DE 12 CLIENTS MONDIAUX STRATÉGIQUES ET D'ENVIRON 30 MARQUES REPARTIS SUR 3 SEGMENTS DE MARCHÉ (GÉNÉRALISTE, PREMIUM ET PROFESSIONNELS)

Une expertise qui ouvre au Groupe un large champ d'opportunités pour concevoir, développer et fabriquer les nouveaux produits et composants exigés par l'évolution rapide des véhicules.









Présent dans 20 pays, couvrant 5 continents, avec 41 sites de fabrication, il apporte à ses clients automobiles des solutions innovantes, fiables, à des prix compétitifs grâce à la compétence de ses 11.871 collaborateurs.

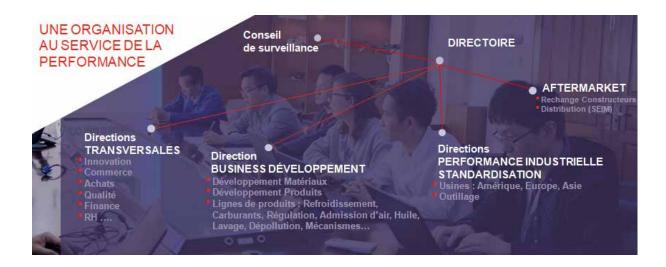


Notre mission : "Etre un des tiers de confiance de nos clients pour les aider à fabriquer des véhicules autonomes et connectés plus fiables et plus écologiquement responsables à un prix concurrentiel".

À ses clients stratégiques, le Groupe entend proposer des solutions toujours plus fiables et plus compétitives, au plus près de leurs lieux de production et de livraison, pour leur permettre de continuer à se positionner parmi les meilleurs constructeurs du marché dans cette révolution inédite que traverse l'industrie automobile aujourd'hui. Et ce, notamment, grâce à l'agilité et l'imagination d'un acteur challenger, alternatif aux grands équipementiers, dont la relation de confiance tissée au quotidien avec ses clients sera d'autant plus déterminante demain dans un environnement en profond bouleversement.

#### Une gouvernance garantie d'indépendance

A taille comparable, le Groupe est l'un des rares équipementiers dont la structure reste familiale. 69,7 % du capital de l'entreprise est en effet détenu par la famille Coutier, dont la deuxième génération est aujourd'hui aux commandes. Soucieux de conserver son indépendance et de refléter ses valeurs dans son organisation, le Groupe se caractérise par une structure juridique construite autour d'un exécutif restreint, resserré autour d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire.



#### Le Directoire pilote :

- le Comité exécutif : il assiste le Directoire en formulant avis et recommandations et encourage les échanges et la diffusion transversale des meilleures pratiques entre les branches d'activités du Groupe ;
- les directions transversales, qui apportent assistance et homogénéité, garantissent la cohérence des stratégies et optimisent les ressources, dont :
- la direction Business développement qui chapeaute les lignes de produits refroidissement, dépollution, admission d'air et huile, carburant et régulation, mécanismes et lavage ainsi que le développement matériaux et produits ;
- les directions industrielles régionales dans lesquelles sont regroupées les usines par zone géographique ;
- · la division Aftermarket dédiée au marché de l'après- vente.

#### Des valeurs fortes et des ambitions de long terme

Groupe familial résolument indépendant, le Groupe s'appuie sur quatre valeurs clés - la simplicité, la fiabilité, le collectif et la performance - pour cultiver ses ambitions à long terme :

- asseoir sa position d'acteur international reconnu;
- · s'adapter aux multiples évolutions de son métier et de ses clients ;
- maintenir l'équilibre et la diversité de ses équipes.

#### La place du Groupe dans la mobilité de demain

Dans un marché automobile en pleine révolution qui voit l'écosystème des constructeurs automobiles se modifier en profondeur et de nouveaux types de véhicules émerger, le Groupe met tout en œuvre pour adapter sa stratégie et continuer à offrir à ses 12 clients stratégiques les solutions novatrices qui leur permettront de se démarquer demain dans ce contexte en mutation.

Le marché de l'automobile est actuellement confronté à des bouleversements majeurs à moyen terme. Le développement de véhicules totalement repensés, combinant des motorisations multiples, différents degrés d'autonomie et une diversité de configurations et d'utilisations, figurent au premier rang de ces enjeux.

La mondialisation des clients et des projets, la localisation des productions, l'arrivée de nouveaux acteurs, ou encore la hausse des exigences en matière environnementale ou de gestion des risques complètent ce panorama. Dans ce contexte, certains produits seront amenés à évoluer, d'autres à disparaître pour être remplacés par de nouveaux produits et solutions. En revanche, le besoin d'équipementiers performants, sachant combiner qualité et compétitivité, mondialisation des projets et localisation des productions ne fera que se renforcer pour les constructeurs.

Pour répondre à ces nombreux défis, le Groupe décline une stratégie à long terme dont les moteurs sont la performance industrielle et l'adaptation de ses produits.





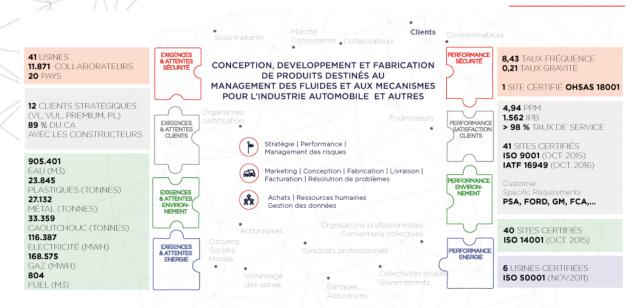
Cette vision s'appuie sur la capacité du Groupe à capitaliser sur ses expertises et sa maîtrise des matériaux pour aborder de nouveaux produits, l'utilisation croissante de la mécatronique, une organisation en continuelle évolution, la compréhension toujours plus fine des besoins du client et la formation continue de ses équipes.

En d'autres termes, une évolution sans révolution pour aider ses clients à fabriquer des véhicules autonomes et connectés plus fiables et plus écologiquement responsables, à un prix concurrentiel.

### LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE

Conscient de sa responsabilité et de l'impact potentiel de ses décisions et de ses activités sur la Société et sur l'environnement, le Groupe prend, à l'égard de ses parties prenantes, plusieurs engagements : la Sécurité et le Respect des personnes, la Qualité et la Performance pour satisfaire nos Clients, la Protection de l'Environnement et la Préservation des ressources énergétiques.

Le Groupe exerce ses activités dans un contexte en constante évolution avec des enjeux et des intervenants multiples (clients, concurrents, fournisseurs, collectivité locales, Investisseurs...). Les risques et les opportunités (passés, présents et futurs) liés à notre environnement sont identifiés, qualifiés et traités afin de maîtriser notre avenir.



Nos politiques et plans d'actions se nourrissent de ces enjeux et de notre culture de l'amélioration continue. Elles s'incarnent dans notre SMQSE², Système de Management Qualité, Sécurité, Environnement et Energie. Développé et déployé au sein du Groupe, le SMQSE² regroupe nos meilleures pratiques et outils dans un système unique qui s'applique à l'ensemble de nos équipes dans leurs actions quotidiennes. Nourri des valeurs du Groupe, il nous assure d'atteindre le niveau de performance standard et de satisfaire aux exigences légales, aux normes et réglementations en vigueur chez nos clients et auprès des autorités locales. Il est régulièrement audité en interne et en externe afin de vérifier sa mise en œuvre et de l'améliorer.

# LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX EXTRA-FINANCIERS LIES A L'ACTIVITE DU GROUPE

Le Groupe a procédé conformément aux articles L. 225-102-1 et R.225-104 du Code de commerce à la revue de ses principaux risques extra-financiers à partir de l'analyse de leur matérialité existante, de leur pertinence et de la gravité de leurs enjeux liés à l'analyse des risques financiers.

Les principaux facteurs de risques, notamment environnementaux, et les réponses apportées par le Groupe sont présentés dans la rubrique <u>1.7. Facteurs de risques</u>

Notre politique QSE<sup>2</sup> et les attentes sociétales en matière de développement durable ont permis de définir les axes suivants :

Sécurité et Respect des personnes

Sécurité et conditions de travail Promotion de la diversité Ethique et respect des règles internationales et nationales Loyauté des pratiques achats

Qualité et performance de nos produits et nos services

Qualité totale des produits Satisfaction et confiance des clients Performance industrielle Véhicule autonome et connecté

Protection de l'environnement et Préservation des ressources énergétiques

Eco-conception
Production sobre
Achats et développement durable
Recyclage et gestion des déchets

De par ses activités le Groupe a peu d'impact sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, ainsi que la promotion d'une alimentation responsable, équitable et durable. Par ailleurs, les activités du Groupe n'ont pas d'impact direct sur le bien-être animal.

# METHODOLOGIE D'ANALYSE DES DONNEES

Les indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux sont collectés mensuellement auprès de chaque entité du Groupe. Ces données font ensuite l'objet d'une vérification de robustesse/cohérence lors d'une consolidation en central par les équipes du siège social. Sauf exclusion précisée, le périmètre couvert par le rapport extra-financier s'étend a l'ensemble des filiales consolidées par intégration globale.

### INFORMATIONS SOCIALES

L'équilibre et la diversité au sein des équipes sont une véritable richesse. La confiance et le respect mutuel constituent le ciment de notre organisation qui affirme sa volonté de faire respecter en son sein les exigences légales, les normes et les réglementations éthiques, déontologiques et anticorruption en vigueur.

Résolument engagé dans une relation de confiance dans la durée avec ses parties prenantes, le Groupe entretien des relations saines avec ses interlocuteurs basées sur le respect des règles éthiques universelles. Afin de promouvoir cette culture d'entreprise et de partager ces règles avec tous, le SMQSE² est complété d'une charte éthique qui fixe par écrit ces principes et d'un code anticorruption qui a pour but de mettre en place des mesures afin que nos salariés, cadres et dirigeants, où qu'ils soient situés, puissent reconnaitre et prévenir toute implication de notre Société dans toute pratique de corruption et de trafic d'influence et, le cas échéant, signaler toute pratique de corruption et de trafic d'influence.

#### **EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2019**

	2019	2018
Total	11.871	11.769

Au 31 décembre 2019, le Groupe emploie 11.871 salariés (inscrits CDI et CDD) soit une augmentation des effectifs de 102 personnes par rapport à 2018. Cet accroissement est dû au développement de l'activité.

#### REPARTITION DES SALARIES PAR AGE

	2019	2018
Moins de 25 ans	1.872	1.842
25 à 29 ans	2.040	1.960
30 à 39 ans	3.232	3.291
40 à 49 ans	2.860	2.861
50 ans et plus	1.867	1.815
Total	11.871	11.769

Les salariés de la tranche d'âge des moins de 30 ans représentent 32,95 % des effectifs totaux en 2019 et 32,31 % en 2018. Les 50 ans et plus représentent 15,73 % des effectifs totaux en 2019 et 15,42 % en 2018.

#### REPARTITION DES SALARIES PAR SEXE

	2019	2018
Hommes	6.995	7.019
Femmes	4.876	4.750
Total	11.871	11.769

Groupe emploie 4.876 femmes (41,07 %) des effectifs totaux et 6.995 hommes (58,93 %).

#### REPARTITION DES SALARIES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

	2019	2018
France	1.697	1.796
Europe (hors France) et Afrique	4.397	4.360
Amérique du Nord	3.545	3.454
Asie et Moyen-Orient (y compris Turquie)	2.171	2.082
Amérique du Sud	61	77
Total	11.871	11.769

Les effectifs du Groupe sont répartis dans 19 pays. 37,04 % des effectifs du Groupe se situent dans la région Europe (hors France) et Afrique ; 29,86 % en région Amérique du Nord ; 14,30 % en France ; 18,29 % en région Asie et Moyen-Orient (y compris la Turquie) et 0,51 % en région Amérique du Sud.

La progression la plus importante entre 2019 et 2018 concerne la région Asie et Moyen-Orient avec 4,27 % d'effectifs en plus.

#### **MOUVEMENTS DE PERSONNEL – DEPARTS ET RECRUTEMENTS**

Départs	2019	2018
Licenciements et ruptures	779	885
Retraite	98	92
Départs volontaires et autres motifs (*)	3.739	3.329
Total	4.616	4.306

(\*) On entend par « Départs volontaires et Autres motifs», les démissions, les fins de CDD, de périodes d'essai et les décès.

Recrutements	2019	2018
Total	4.778	5.188

En 2019, le Groupe a enregistré 4.778 embauches et 4.616 départs qui sont constitués majoritairement de Départs volontaires et autres motifs (3.739).

#### NOMBRE DE SALARIES QUI TRAVAILLENT EN EQUIPE

	2019	2018
Total	8.649	8.382

8.649 personnes travaillent en équipe notamment en production (2x8, 3x8).

#### TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE

	2019	2018
Temps de travail hebdomadaire	de 35h à 48h	de 35h à 48h

Le temps de travail est adapté pour répondre au mieux aux besoins de nos clients dans le cadre de durées légales, variables d'une législation à une autre et allant de 35h à 48h de travail hebdomadaire.

Par ailleurs, des travaux de nuits sont réalisés dans certaines usines pour répondre aux besoins de nos clients.

#### **ABSENTEISME**

	2019	2018
Taux d'absentéisme total	5,05 %	4,70 %
Taux d'absentéisme hors maternité	4,49 %	4,15 %

Pour l'ensemble des sites du Groupe, le niveau d'absentéisme de 2019 est de 4,49 % sans les absences pour motif de maternité.

#### ACCIDENTS DU TRAVAIL, NOTAMMENT LEUR FREQUENCE ET LEUR GRAVITE

La sécurité est notre priorité, au cœur de tous nos processus, chaque jour, dans chaque geste. Toute personne intervenant au sein du Groupe (employé, prestataire, fournisseur, ...) doit évoluer dans un environnement de travail sain et sûr. La politique de Sécurité au travail et les objectifs associés sont ajustés et définis localement en tenant compte des particularités de chaque site.

	2019	2018
Taux de fréquence OSHA	8,43	13,5 *
Taux de gravité	0,21	0,28

En 2019, la Société a fait évoluer l'indicateur Sécurité au travail sur la base du taux de fréquence et du taux de gravité. En conséquence, la valeur de 2018 a été recalculée sur la même base.

La formule utilisée pour le taux de fréquence est le nombre d'accidents de travail divisé par les heures travaillées multiplié par 1 000 000.

\* A titre d'information, en utilisant la définition OHSA, le taux de fréquence serait de 1,69 pour 2019, contre 2.7 en 2018.

### BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS, NOTAMMENT EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL

	2019	2018
Nombre d'accords conclus dans l'année	26	23
dont accords de santé et sécurité au travail	1	0

Sur l'ensemble des sites du Groupe, les négociations ont abouti à la signature de 26 accords collectifs.

#### EGALITE DE TRAITEMENT : LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

	2019	2018
Nombre de salariés handicapés	169	169

Le Groupe emploie 169 personnes ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés.

#### **AUTRES INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL - FORMATION**

		2019	2018
2	Total des charges de personnel (en milliers d'euros)	309.488	302.492
	Sommes consacrées à la formation (en pourcentage de la masse salariale)	0,99 %	1,18 %

La formation au sein du Groupe constitue un levier pour développer la performance et le professionnalisme de nos équipes. Elle permet d'accompagner les évolutions de nos métiers et de nous adapter aux nouveaux apports technologiques.

Les plans de formation sont construits dans chaque business unit en concertation entre les employés, leurs managers, les RH et la Direction.

Par exemple, le site de Gournay (France), soucieux de faire évoluer les collaborateurs qui souhaitent développer de nouvelles expertises, et de s'adapter aux évolutions du secteur automobile, a accompagné plusieurs de ses salariés dans un processus de certifications de qualification professionnelle (CQP).

Ces certifications « Equipier(ère) autonome de production industrielle » et « Responsable d'équipe autonome » viennent valider leurs compétences professionnelles et compléter leurs formations initiales respectives.

#### **RELATIONS SOCIALES**

Au delà du strict respect de la législation, le Groupe veille au bon déroulement du dialogue social avec les représentants des salariés, que ce soit lors des Comités sociaux et Economiques (ou équivalents sur les sites hors de France) sur les sites pourvus de cette instance, du Comité Social et Economique Central.

Afin de prendre en compte la dimension multinationale du Groupe et de favoriser le dialogue social sur les questions transnationales, un Comité d'Entreprise Européen (CEE) AKWEL a vu le jour en octobre.

Le CEE couvre tous les salariés du Groupe dans 8 pays : Allemagne, Espagne, France, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume uni et Suède.

Le CEE est informé et consulté sur les décisions stratégique du Groupe. La délégation des salariés se compose de 15 membres (représentants du personnel ou représentants syndicaux).

Il aborde différents thèmes tels que la situation et l'évolution probable de l'emploi, les évolutions concernant l'organisation, l'introduction de nouveaux procédés de production, les transferts de production, les fusions, les investissements, etc... sur le périmètre européen.

Plus généralement, le Groupe veille à ce que les salariés du Groupe reçoivent et aient à leur disposition une information de qualité qui peuvent les aider à mieux comprendre la stratégie, l'environnement et les activités du Groupe.

Ainsi différents moyens de communication sont mis en place sur les différents sites du Groupe comme par exemple :

- Un journal interne trimestriel, traduit dans les principales langues du Groupe (anglais, français, espagnol, portugais, roumain, suédois, turque, tchèque, chinois, hindi et thaï);
- Un système d'information interne de type intranet ;
- Des réunions d'informations trimestrielles.

Ces moyens de communication permettent également de développer le sentiment d'appartenance et de mettre en lumière les valeurs du Groupe.

### INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

A nos clients, nous proposons des solutions ou des concepts innovants visant à apporter des réponses aux enjeux environnementaux (allégement, dépollution) et énergétiques (production localisée, recyclage).

Afin de protéger la biodiversité et les écosystèmes, la diminution de notre impact environnemental et l'économie des ressources naturelles font partie intégrante de nos activités. Les différentes solutions et matériaux possibles lors du développement (utilisation de ressources durables, recyclage des produits) sont identifiés dès la phase de conception des produits.

Notre stratégie de production localisée, en réduisant les transports ainsi que les opérations logistiques polluantes impactant le changement climatique, contribue à réduire la note environnementale et énergétique globale des produits.

Chacune de nos implantations a à cœur d'agir en industriel responsable en réduisant les consommations énergétiques, les rejets et les rebuts. La politique et les objectifs environnementaux et énergétiques associés sont ajustés et définis localement en tenant compte des particularités de chaque établissement.

La Direction QSE² (Qualité, Sécurité, Environnement et Energie) a étendu la certification ISO 14001 à l'ensemble des sites de production du Groupe. Le Groupe se fixe des objectifs chiffrés tous les ans. Ils sont définis et déclinés pour chaque site. Ils sont présentés et validés durant la Revue de Direction QSE² de l'entité concernée.

Les informations communiquées ci-dessous portent sur l'ensemble des sites de production du Groupe, exception faite du site de la société AKWEL TOOLING FRANCE (anciennement DEPLANCHE FABRICATION).

#### **CONSOMMATIONS DES RESSOURCES**

Consommations	2019	2018
Eau (m³)	889.851	970.293
Matières Plastiques (tonnes)**	18 115	21.547
Matières Métalliques (tonnes)**	24.614	28.678 *
Matières Caoutchouc (tonnes)**	24.566	31.465
Electricité (Mwh)	116.387	114.316
Gaz (Mwh)	168.575	162.281
Fuel (m <sup>3</sup> )	811	1.048

<sup>\*\*</sup> Correction du chiffre 2018 suite à une erreur de déclaration.

#### **DECHETS**

Déchets	2019	2018
Déchets industriels non dangereux (tonnes)	14.957	17.872
Déchets industriels dangereux (tonnes)	2.411	3.109
Coûts totaux induits par la gestion des déchets (milliers d'euros)	1.355	1.283
Gains obtenus grâce à la revalorisation des déchets (hors déchets métalliques) (milliers d'euros)	200	182

En 2019, le Groupe a diminué de 16 % la production de déchets industriels non dangereux.

Le tonnage de déchets industriels dangereux a lui également diminué de 22 % par rapport à 2018. Cette dernière est due à l'installation du centre de traitement des eaux usées sur le site de Rudnik (République Tchèque) qui est maintenant opérationnelle.

Contrairement aux années précédentes ou le Groupe avait une augmentation d'environ 20% par an. Le coût de prise en charge des déchets a augmenté uniquement de 4%. En sachant que le site de production de lxtaczoquitlan (Mexique) a une très forte augmentation de ses eaux usées due à l'intégration du processus d'extrusion.

<sup>\*</sup> Tonnes achetées sur l'année

Grâce à la revente des déchets (revalorisation des déchets), AKWEL a gagné 10 % par rapport à l'année précédente.

### CHANGEMENT CLIMATIQUE: LES REJETS DE GAZ A EFFET DE SERRE – ADAPTATION AUX CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Société a publié son bilan des Gaz à Effet de Serre (GES) fin 2019 sur la base de l'ADEME (www.bilans-ges.ademe.fr)

En accord avec le décret n°2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de GES et au plan climaténergie territorial qui impose un bilan tous les 4 ans. En conséquence, les valeurs publiées sont sur l'année 2018 du fait que le précédent bilan des GES était basé sur les valeurs de 2014.

En accord avec l'arrêté du 25 janvier 2016 relatifs aux GES couverts par les bilans d'émissions, les GES considérés sont :

- · le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>),
- le méthane (CH<sub>4</sub>),
- le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O),
- · les hydrofluorocarbones (HFC),
- · les hydrocarbures perfluorés (PFC),
- l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).
- le triflorure d'azote (NF<sub>3</sub>)

Le périmètre du rapport englobe l'ensemble des sites de production françaises à l'exception des sites de Vannes, Beaulieu les Loches, et celui de la société AKWEL TOOLING FRANCE en accord avec les obligations réglementaires strictes (scope 1 et scope 2 du périmètre opérationnel défini par l'ADEME www.bilans-ges.ademe.fr).

Sur les valeurs de référence de 2018, les émissions totales du bilan s'élevaient à 3.356,46 tonnes de CO2 comparé à 4.683 tonnes en 2014, soit une amélioration de 28 %.

#### La répartition est :

- 1.945,37 tonnes de CO<sub>2</sub> pour les émissions directes de GES (soit 57.96 %),
- 1.411,09 tonnes de CO<sub>2</sub> pour les émissions indirectes associées à l'énergie (soit 42.04 %).

Le poste générant le plus d'émission est la consommation de gaz naturel avec 42,55 %. Le second poste est lié aux émissions indirectes dues à la consommation d'électricité qui représente 42,04 %.

La Société a une démarche de management de l'énergie certifiée selon l'ISO 50 001 sur 6 sites français (Beaurepaire, Champfromier, Monteux, Nesle, Romans, Vieux Thann) dans le but d'optimiser la performance énergétique et ainsi réduire ses émissions de GES.

Nota : ces 6 sites sélectionnés représentent plus de 75 % de la facture énergétique française.

Pour 2021, il a été décidé d'utiliser directement la méthode du GreenHouse Gas Protocol afin d'avoir une démarche unique de consolidation du bilan carbone sur l'ensemble des sites AKWEL.

### PROTECTION DE LA BIODIVERSITE : LES MESURES PRISES POUR PRESERVER OU RESTAURER LA BIODIVERSITE

Les activités des sites Du Groupe ont un impact limité sur les milieux naturels environnants. Ces dernières sont évaluées au travers des analyses de risques de chaque entité.

La Société collecte et/ou traite l'ensemble de ses déchets qui peuvent avoir un impact sur la biodiversité. Chaque année de nouveaux moyens de traitement sont mis en place pour réduire au minimum ces impacts, par exemple, les stations de traitement des eaux usées (Rudnik en République Tchèque, Rayong en Thailande).

#### LES NUISANCES SONORES ET OLFACTIVES

Les sites réalisent régulièrement des mesures de bruit émis vers l'extérieur des usines conformément à réglementation locale applicable. Ces dernières sont évaluées au travers des analyses de risques de chaque entité.

### L'ORGANISATION MISE EN PLACE POUR FAIRE FACE AUX ACCIDENTS DE POLLUTION AYANT DES CONSEQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

En fonction des analyses de risques faite sur chaque site, les situations d'urgence associées ont été identifiées. Dans la majorité des cas, il s'agit des risques de déversements, d'incendie ou d'explosion. Pour chaque situation d'urgence, les démarches afin de réagir, ainsi que les moyens de prévention, sont identifiés, répertoriés et formalisés au sein du plan de sécurisation ou d'un autre document. Ils sont testés périodiquement, dans la mesure du possible sur l'ensemble du personnel.

De plus, la procédure Maitrise opérationnelle QSE<sup>2</sup> a renforcé les obligations suivantes :

- · Identifier dans le plan de sécurisation, la maitrise des risques qui peuvent stopper la livraison du client (y compris incendie, pollution grave du milieu naturel, inondation, ...).
- · Interdiction de fumer.
- Utiliser un plan de prévention pour les travaux dangereux et du permis de feu.
- Avoir des bacs de rétention sous tous les stockages de produits liquides polluants.
- Avoir des kits de déversement en cas de déversement de produits polluants à différents points de l'usine et des résines sur le sol dans la majorité des zones de production.
- · Avoir des équipes d'intervention en cas d'incendie.
- Vérifier la mise en œuvre de ces « consignes » par la réalisation de LPA.

### LES DEPENSES ENGAGEES POUR PREVENIR LES CONSEQUENCES DE L'ACTIVITE DU GROUPE SUR L'ENVIRONNEMENT

(en milliers d'euros)	2019	2018
Investissements pour prévenir des conséquences sur l'environnement	1.872	1.058

En 2019, divers investissements ont été fait afin d'installer des centres de traitement des eaux usées pour nettoyer les eaux usées avant de les rejeter dans les réseaux locaux, le remplacement ou l'achat d'équipement ayant une meilleure efficacité énergétique, ainsi que divers coûts liés à la gestion des déchets (traitement, stockage).

En parallèle, les sites de production ont également engagé des dépenses pour mieux optimiser leurs consommations énergétiques que ce soit en réalisant des études pour qualifier leurs performances énergiques et identifier les pistes d'amélioration ou en finançant des installations suite à ces études (comme l'installation de nouveaux luminaires à LED, installation de nouveaux équipements de rétention en cas de fuite, achat d'équipement pour le recyclage et tri des déchets).

### LES DEMARCHES D'EVALUATION OU DE CERTIFICATION ENTREPRISES EN MATIERES D'ENVIRONNEMENT ET D'ENERGIE

Le Groupe possède un système de management intégré englobant les dimensions Qualité, Sécurité, Environnement et Energie (QSE²).

Des audits internes du SMQSE² sont menés annuellement sous l'impulsion de la Direction QSE² sur l'ensemble des entités du Groupe (Lignes de Produit, sites de production et directions transversales).

Des audits tierce partie du SMQSE² sont menés par un organisme de certification indépendant BUREAU VERITAS avec :

- IATF 16949 et ISO 9001 : 41 sites (incluant les sites de productions et les « remotes locations » associées).
- ISO 14001 : 40 sites et le 41ème (El Jadida au Maroc) sera intégré en 2020.
- · ISO 50001 : 6 sites français (Beaurepaire, Champfromier, Nesle, Monteux, Romans, Vieux-Thann).
- OHSAS 18001: 1 site (Tondela au Portugal).

#### LA FORMATION ET L'INFORMATION DES SALARIES SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du SMQSE², la sensibilisation à l'environnement et à la consommation d'énergie de l'ensemble du personnel présent sur site est incluse dans les pratiques et modes de fonctionnement du Groupe.

### INFORMATIONS SOCIETALES

La politique Achat du Groupe intègre prend en compte les enjeux sociaux et environnementaux.

Sous l'impulsion des équipes du Groupe, l'ensemble des partenaires (fournisseurs, sous-traitants, intervenants,...) doit s'inscrire dans cette dynamique de respect des personnes, de protection de l'environnement et de maîtrise des consommations énergétiques.

Les fournisseurs et sous-traitants sont soumis au respect du Code éthique et intégrés dans les procédures Groupe.

### **ÉTHIQUE DES AFFAIRES**

#### INFORMATIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Groupe rejette toute forme de corruption.

En application de la loi n° 2016-1691 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « Sapin II », la Société a mis en place des outils de détection et de prévention des faits de corruption ou de trafic d'influence :

- · Une cartographie des risques ;
- Un code Anti-corruption et Anti-Trafic d'Influence ;
- Des procédures de contrôles comptables, internes ou externes ;
- Un dispositif de formation ;
- Un dispositif d'alerte;
- · Des procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs et intermédiaires ;
- · Des sanctions disciplinaires en cas de violation du Code anti-corruption et anti-trafic d'influence.

Le Groupe a procédé à un exercice de cartographie des risques de corruption qui lui permet d'identifier l'ensemble des risques auxquels il est exposé et de les hiérarchiser en termes d'impacts et d'occurrences.

Le Code anti-corruption et anti-trafic d'influence, a été revue en 2019, pour renforcer le dispositif anti corruption en réponse à la loi Sapin II. Ce Code a pour but de mettre en place des mesures afin que les collaborateurs du Groupe, où qu'ils soient situés, puissent reconnaître et prévenir toute implication de notre Société dans toute pratique de corruption et de trafic d'influence et, le cas échéant, signaler toute pratique de corruption et de trafic d'influence.

Le dispositif d'alerte interne a pour objectif de permettre le recueil des signalements émanant de Collaborateurs du Groupe et relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au Code anti-corruption et anti-trafic d'influence. La Société a renforcé ce dispositif en élargissant les thèmes couverts à tous les engagements du Code anti-corruption et anti-trafic d'influence et en l'ouvrant aux parties prenantes externes.

Le dispositif d'alerte est présenté dans le Code anti-corruption et anti-trafic d'influence et les modalités de saisine de ce dispositif sont détaillées dans une procédure spécifique (Procédure d'Alerte Professionnelle du Groupe AKWEL) traduite en anglais et accessible également sur l'intranet et le site Internet de la Société.

Cette procédure détaille les modalités du dispositif d'alerte mis en œuvre par la Société dans le cadre sa démarche éthique et de son devoir de vigilance de société mère.

Ce dispositif d'alerte a été présenté aux instances représentatives du personnel.

La Société a défini un processus renforcé de sélection et de surveillance de ses fournisseurs aussi bien sur les aspects de pérennité financière que sur les aspects social, environnemental et éthique. Ces processus couvrent en particulier :

- · le référencement au panel d'un nouveau fournisseur via un questionnaire ;
- · l'adhésion du fournisseur à la Charte Ethique de la Société ;
- · l'évaluation RSE des fournisseurs et sous-traitants via la plateforme EcoVadis ;
- · la remise en cause régulière des fournisseurs.

Le Groupe va également renforcer au cours de l'année 2020 son dispositif de formation et de contrôles comptables sur les opérations susceptibles de masquer un risque de corruption.

Afin de communiquer sur ses valeurs, le Groupe a également rédigé une Charte éthique à destination de ses collaborateurs et parties prenantes (clients, fournisseurs, etc.).

Elle décrit les principes du Groupe notamment en matière de conformité à la législation, de respect de la concurrence loyale, proscrit les conflits d'intérêt et les délits d'initiés, réaffirme la protection de l'environnement, la santé et sécurité au travail, la sincérité de l'information comptable et financière et lutte contre toute forme de discrimination et harcèlement.

En outre, il pourra être mis fin à des relations commerciales non respectueuses de ces valeurs. Pour ce faire, des clauses contractuelles ont été intégrées dans les contrats, bons de commandes et conditions générales du Groupe.

#### **POLITIQUE FISCALE**

Le Groupe est transparent concernant sa fiscalité et souhaite que sa politique fiscale s'inscrive pleinement dans sa stratégie de responsabilité d'entreprise. Le Groupe adopte donc un comportement citoyen consistant, non seulement à respecter la législation, mais surtout à apporter une juste contribution aux pays dans lesquels il exerce son activité.

À cet effet, le Groupe articule sa politique fiscale autour des principes suivants :

- Respecter les normes fiscales internationales dégagées par l'OCDE (« Principes applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales ») afin que ses transactions intra-groupe soient conformes au principe de pleine concurrence.
- Ne pas tenter d'éluder le paiement de taxes et impôts notamment par le biais de structures complexes et opaques.

### INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONS EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

La Société s'engage à respecter les stipulations suivantes :

- · Pratique d'une politique salariale équitable (respect des grilles de salaires conventionnelles à minima);
- · Bannissement du harcèlement moral ou physique ;
- · Bannissement de toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession.

La Société s'engage à respecter la déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) relative aux principes et droits fondamentaux du travail, et notamment à respecter les libertés d'association et de négociation collective.

La Société n'a pas recours au travail des enfants, au travail forcé ou obligatoire.

#### **PLAN DE VIGILANCE**

La Société doit établir et mettre en œuvre un plan de vigilance relatif à son activité et à celles des sociétés qu'elle contrôle au sens du II de l'article L. 233-16 du Code de commerce, directement ou indirectement, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation.

A cette fin, les directions concernées (Direction des Achats, Direction des Ressources Humaines, Direction QSE<sup>2</sup>) sont chargées de procéder à un examen des conséquences de ses activités et celle de ces sous traitants ou fournisseurs, afin d'identifier les risques d'atteintes graves envers les droits humains et libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, afin de mettre en place, le cas échéant, les mesures de vigilance raisonnable propres à prévenir ces risques ou les atténuer.

Parmi les mesures qui seront mises en place au cours de l'exercice 2020, figurent notamment :

- la finalisation de la cartographie des risques prenant en compte les critères environnementaux, de droits et libertés du travail, et de conditions de travail;
- · la finalisation de l'évaluation des filiales, des fournisseurs du Groupe ;
- · des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves,

Au cours de l'exercice 2019, la Société a étendu, le périmètre de la procédure d'alerte professionnelle afin d'intégrer les atteintes graves visées par le plan de vigilance.

## 1. Procédures d'évaluation régulière de la situation des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, des filiales:

Procédure d'évaluation des fournisseurs

Pour tout nouveau fournisseur potentiel, la Société procède à une évaluation amont au moyen d'un questionnaire d'évaluation sensibilisant sur les risques liés à la RSE. Ce questionnaire est conforté par une visite sur site.

Tout nouveau fournisseur doit signer la Charte Ethique de la Société.

Pour les fournisseurs pour lesquels il existe une relation commerciale établie, la Société a prévu, en 2019, le déploiement futur d'un plan d'évaluation de ses fournisseurs. Cette évaluation a été confié à EcoVadis dont l'expertise en la matière permet de mieux comprendre, vérifier et optimiser les pratiques des fournisseurs en matière de responsabilité sociale, environnementale et économique.

Les thèmes abordés dans ce questionnaire sont classées selon quatre catégories (environnement, social, éthique et achats responsables).

Cette évaluation fait l'objet d'une notation et en fonction de celle-ci, la Société peut être amenée à rompre ses relations commerciales avec les fournisseurs n'étant pas en phase avec les seuils retenus par la Société.

L'objectif de la Société, pour 2020, est que l'évaluation EcoVadis englobe tous les fournisseurs « direct » et les principaux fournisseurs « indirectes » du Groupe.

Procédure d'évaluation des filiales

L'évaluation des filiales du Groupe est faite dans le cadre du reporting RSE du Groupe.

### 2. Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves

La Société poursuit son ambition de certification ISO 14001 pour l'ensemble de ses sites de production. La Société, par le biais de cette certification, s'engage ainsi à répondre aux exigences de ses clients et par là même à démontrer sa performance environnementale.

### 3. Dispositif d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques

Le système d'alerte mis en place dans le cadre de la lutte contre la fraude et la corruption a été étendu en 2019 pour permettre de signaler des faits entrant dans le champ du devoir de vigilance et des engagements éthiques du Groupe, tels que définis dans sa Charte éthique.

Ce dispositif, dont l'évolution a été partagée avec les instances représentatives du personnel, est désormais ouvert à tous les collaborateurs, permanents ou temporaires, ainsi qu'à toutes ses parties prenantes externes et couvre l'ensemble des enjeux de vigilance du Groupe.

#### 4. Compte rendu de la mise en œuvre du Plan de Vigilance

La Société communiquera en 2021 le plan de vigilance qu'elle aura mis en œuvre, ainsi que le résultat de ses actions.

Le premier compte rendu de ses travaux sera réalisé au titre de l'exercice 2020 et sera présenté dans le prochain rapport de gestion.

### AKWEL

### AKWEL-AUTOMOTIVE.COM

975, route des Burgondes 01410 Champfromier France TEL +33 (0)4 50 56 98 98